



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afrique de l'Ouest

Question écrite n° 45908

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la lutte anti-acridienne au Sahel. En effet, le 27 juillet dernier, un plan d'urgence pour lutter contre les criquets pèlerins a été adopté par les pays du Maghreb (Algérie, Libye, Maroc et Tunisie) qui se sont engagés à aider les pays du Sahel (Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). À l'issue de cette réunion, ils ont lancé un appel à la solidarité internationale afin d'obtenir une aide matérielle. Il souhaite par conséquent savoir si la France va soutenir cette « alliance » contre le criquet pèlerin.

Texte de la réponse

La France est fortement impliquée dans la résolution de la crise acridienne. Une mission du CIRAD a évalué à la mi-août la situation dans les pays les plus touchés pour nous permettre d'apporter des réponses appropriées à l'ampleur et à l'évolution du fléau. Elle contribue à la lutte contre l'invasion acridienne que mène la FAO, par une aide humanitaire de 500 000 euros, des contributions aux mesures d'urgence prises dans chacun des pays pour traiter les essaims (1 160 000 EUR sont mobilisables sur les fonds alloués à chaque poste). Elle a également sensibilisé l'Union européenne, qui s'apprête à mobiliser 3 millions d'euros sur fonds d'urgence. Dans le même temps, la France poursuit une approche de prévention. C'est pourquoi elle envisage d'apporter un appui technique et financier au programme régional EMPRES (Emergency Prevention System d'un montant de 1,5 million d'euros) et à un programme de 1 million d'euros visant à prendre en compte la dimension environnementale de la lutte contre les criquets.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45908

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 2004, page 6372

Réponse publiée le : 25 janvier 2005, page 743